

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01922  
Numéro SIREN : 825 195 308  
Nom ou dénomination : 2L RESTO

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2019 sous le numéro de dépôt 118816



20191188162018

DATE DEPOT : 14/11/2019

N° DE DEPOT : 118816

N° GESTION : 2017B01922

N° SIREN : 825195308

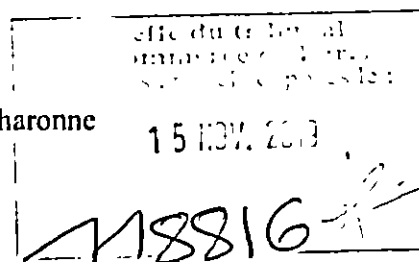
DENOMINATION : 2L RESTO

ADRESSE : 158-160 boulevard de Charonne 75020 Paris

MILLESIME : 2018

.

**2L RESTO**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 158-160 boulevard de Charonne  
75020 PARIS  
825 195 308 RCS PARIS



## DECISION DU PRESIDENT DU 2 OCTOBRE 2019

Le 2 octobre 2019, au siège social de la société, le Président de la société, Monsieur Samir LAMROUS,

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- décision à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

### EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, de l'inventaire, du bilan et l'annexe, du compte de résultat, ainsi présentés lesquels font apparaître un bénéfice de 35 703 euros.

Le Président prend acte que les comptes annuels qui lui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Puis le Président procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice et les arrête définitivement.

Il décide de proposer à l'assemblée générale des associés l'affectation suivante du bénéfice de 35 703 euros :

### ORIGINE

- Report à nouveau antérieur	48 597 euros
- Bénéfice de l'exercice	35 703 euros
Soit un bénéfice distribuable de	84 300 euros

### AFFECTATION

Au compte « Autres réserves »	84 300 euros
-------------------------------	--------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que, s'agissant du deuxième exercice social, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre de l'exercice précédent.

SL 1

Le Président constate qu'il a tout ce qui est nécessaire pour assurer la préparation et la convocation de l'assemblée générale.

## **RESOLUTIONS**

Le Président arrête ensuite le texte des résolutions qui seront proposées au vote des associés.

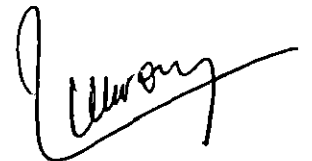
## **CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le Président décide de réunir les associés de la Société en assemblée générale ordinaire le 31 octobre 2019, à 17 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et quitus au Président,
- affectation du résultat,
- approbation de conventions réglementées,
- pouvoirs pour les formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

**Le Président**



**2L RESTO**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 158-160 boulevard de Charonne  
75020 PARIS  
825 195 308 RCS PARIS

---

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31 OCTOBRE 2019

---

Le 31 octobre deux mille dix-neuf, à dix sept heures, les associés de la société 2L RESTO se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de leur Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple huit jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les associés présents, au moment de leur entrée en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataires.

La présente Assemblée est présidée par Monsieur Samir LAMROUS, en sa qualité de Président.

Le Président communique à l'assemblée la feuille de présence, dont il résulte que les associés présents ou représentés possèdent ~~50~~ actions sur les ~~50~~ actions formant le capital social et ayant le droit de vote et qu'à ces ~~50~~ actions représentées sont attachées ~~50~~ voix.

La société Européenne d'expertise, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente, excusée.

Le Président constate que l'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des associés :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- la feuille de présence de l'Assemblée ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2018 ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport général du Commissaire aux Comptes ;
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;

Puis le Président rappelle que le texte du projet de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la

loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et quitus au Président,
- affectation du résultat,
- approbation de conventions réglementées,
- pouvoirs pour les formalités.

Ensuite, lecture est donnée du rapport du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts dont le montant s'élève à 999 euros au titre d'amendes et pénalités.

*Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 35 703 euros de la manière suivante :

#### **ORIGINE**

- Report à nouveau antérieur 48 597 euros

SL

- Bénéfice de l'exercice 35 703 euros  
Soit un bénéfice distribuable de 84 300 euros

#### AFFECTATION

Au compte « Autres réserves » 84 300 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que, s'agissant du deuxième exercice social, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre de l'exercice précédent.

*Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, prend acte de l'absence de conventions conclues au cours de l'exercice écoulé.

*Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.


*Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

La séance est levée à dix-sept heures trente.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

Est annexé aux présentes, après avoir été certifiée conforme et véritable par le Président, la feuille de présence signée par chacun des membres ayant assisté à la réunion.

Le Président



SL

**2L RESTO**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 158-160 boulevard de Charonne  
75020 PARIS  
825 195 308 RCS PARIS

---

**EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 31 OCTOBRE 2019**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2018**

---

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 35 703 euros de la manière suivante :

**ORIGINE**

- Report à nouveau antérieur	48 597 euros
- Bénéfice de l'exercice	35 703 euros
<b>Soit un bénéfice distribuable de</b>	<b>84 300 euros</b>

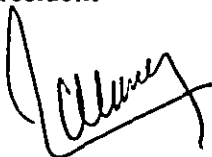
**AFFECTATION**

<b>Au compte « Autres réserves »</b>	<b>84 300 euros</b>
--------------------------------------	---------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que, s'agissant du deuxième exercice social, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre de l'exercice précédent.

*Après en avoir délibéré, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président



**2L RESTO**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 158-160 boulevard de Charonne  
75020 PARIS  
825 195 308 RCS PARIS

---

**Monsieur Omar LAMROUS**  
11 bis, place de la Nation  
75011 PARIS

**Objet** : convocation à l'Assemblée Générale  
Ordinaire annuelle de la Société

Paris, le 3 octobre 2019

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de vous informer qu'une assemblée générale ordinaire de notre Société se tiendra le 31 octobre 2019 à 17 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et quitus au Président,
- affectation du résultat,
- approbation de conventions réglementées,
- pouvoirs pour les formalités.

Conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts, les décisions sont prises à la majorité des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

Chaque associé a la faculté de se faire représenter par un autre associé. La procuration mentionnant l'identité du mandataire, datée et signée par le mandant peut être adressée par tous moyens écrits à la Société.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président



**2L RESTO**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 158-160 boulevard de Charonne  
75020 PARIS  
825 195 308 RCS PARIS

**Société Européenne d'Expertise**  
**Commissaire aux comptes**  
1, rue de la Gare  
95110 SANNOIS,

**Objet** : convocation à l'Assemblée Générale  
Ordinaire annuelle de la Société

Paris, le 3 octobre 2019

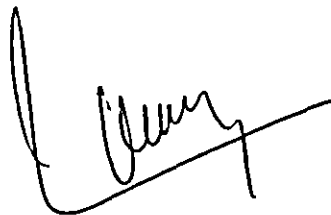
Madame le Commissaire aux comptes,

Nous avons l'honneur de vous informer que les associés de notre Société sont appelés à se réunir en assemblée générale ordinaire le 31 octobre 2019 à 17 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et quitus au Président,
- affectation du résultat,
- approbation de conventions réglementées,
- pouvoirs pour les formalités.



Nous comptons sur votre présence et vous prions d'agréer, Madame le Commissaire aux comptes, l'expression de nos sentiments distingués.

**Le Président**



**2L RESTO**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 158-160 boulevard de Charonne  
75020 PARIS  
825 195 308 RCS PARIS

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2019**

ASSOCIES Prénoms, noms, adresses	ACTIONS	VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
Société GROUPE LAMROUS 11 bis, place de la Nation 75011 PARIS 824 667 645 RCS PARIS	330	330		
Monsieur Omar LAMROUS 11 bis, place de la Nation 75011 PARIS	170	170		
<b>Total</b>	500	500		

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 2 associés sont présents ou représentés, totalisant 500 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 500 actions.

Le Président





**2L RESTO**

**SAS au capital de 5.000 Euros**

**Siège social : 158 Bld de Charonne**

**75020 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018**

Aux associés,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision sur le procès-verbal du 18/12/2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

---

Rapport du commissaire aux comptes

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Observation***

Néant.

### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés***

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons une observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels :

Le rapport de gestion ne mentionne pas les informations relatives aux délais de paiement (1), le logiciel comptable ne permet pas de suivre les échéances clients et fournisseurs le suivi n'était pas techniquement possible, aucune information n'a été indiquée dans le rapport de gestion.

(1) Conformément à l'article L 441-1-1 et D 441-4 du Code du commerce

### ***Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels***

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### ***Responsabilité du Commissaire Aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SANNOIS, le 14 Juin 2019

Le commissaire aux comptes

EUROPEENNE D'EXPERTISE

Société d'expertise Comptable

et de Commissariat Aux Comptes

1 rue de la Gare - 95110 SANNOIS

Tél. : 01 34 17 12 11 - Fax : 01 34 28 55 98

SIREN 343 010 039

EUROPEENNE  
D'EXPERTISE SAS

CATHERINE ERCOLANI





Le 06/11/2015

Ce livre conforme  
à l'original

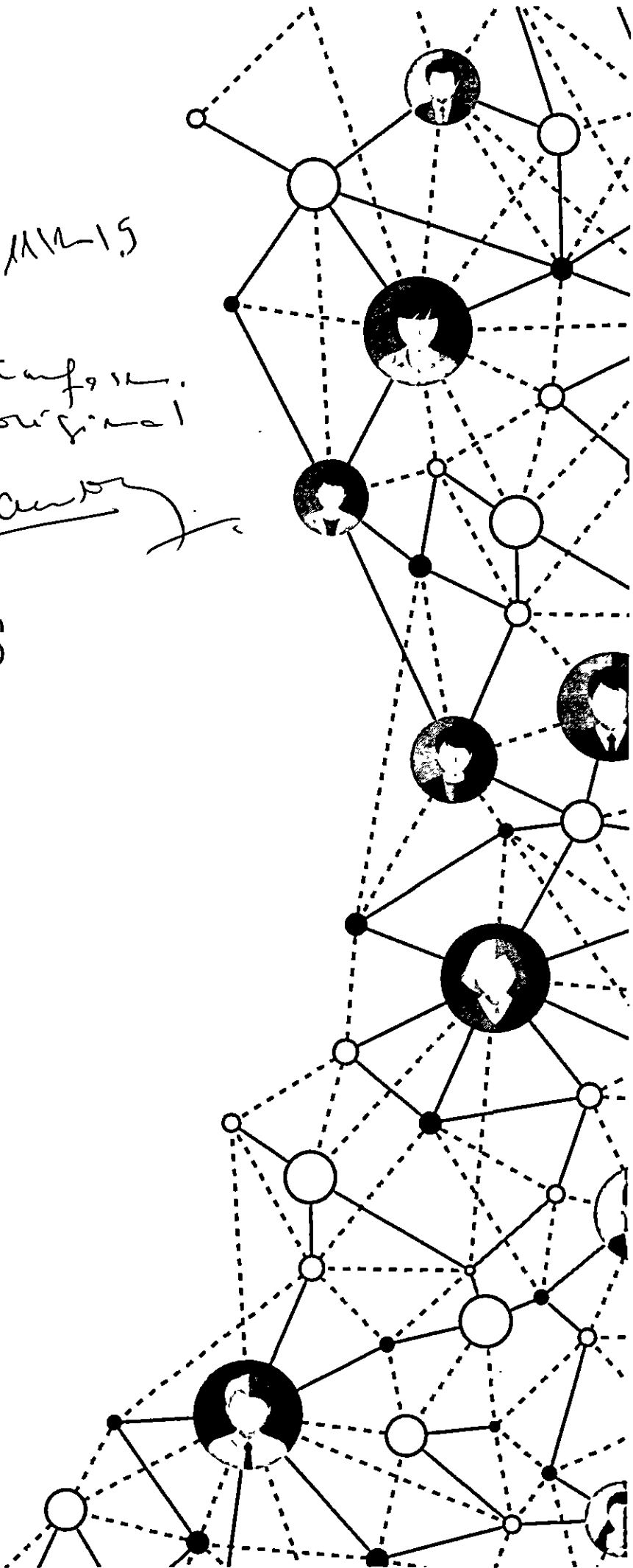
*[Signature]*

# Comptes annuels

2L RESTO

31/12/2018

Ce document contient 14 pages





2L RESTO

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

## Sommaire

<b>1</b>	<b><i>Comptes annuels</i></b>	<b>3</b>
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Bilan actif (Détail)	8
1.5	Bilan passif (Détail)	10
1.6	Compte de résultat (Détail)	11
1.7	Soldes intermédiaires de gestion	14

# Comptes annuels



## 2L RESTO

N° SIRET: 82519553000019

\* Mission de Présentation-Voir Fattestation

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	23 465	8 779	14 686	19 379
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	2 004	1 254	749	1 417
		Fonds commercial (1)	280 000		280 000	280 000
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations Incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	<b>305 469</b>	<b>10 033</b>	<b>295 435</b>	<b>300 796</b>
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		22 955	3 089	19 865	8 461	
Autres immobilisations corporelles		95 190	21 904	73 285	76 353	
Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>118 145</b>	<b>24 994</b>	<b>93 151</b>	<b>84 814</b>	
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	17 519		17 519	17 354	
	<b>TOTAL</b>	<b>17 519</b>		<b>17 519</b>	<b>17 354</b>	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>441 135</b>	<b>35 027</b>	<b>406 107</b>	<b>402 965</b>	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	3 909		3 909	6 956
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		<b>TOTAL</b>	<b>3 909</b>		<b>3 909</b>	<b>6 956</b>
		Avances et acomptes versés sur commandes	2 567		2 567	620
	Créances	Clients et comptes rattachés				400
		Autres créances	37 290		37 290	18 868
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	<b>TOTAL</b>	<b>37 290</b>		<b>37 290</b>	<b>19 268</b>	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie	42 321		42 321	74 563	
	Disponibilités					
	<b>TOTAL</b>	<b>42 321</b>		<b>42 321</b>	<b>74 563</b>	
	Charges constatées d'avance	17 015		17 015	14 429	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>103 104</b>		<b>103 104</b>	<b>115 838</b>	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>544 240</b>	<b>35 027</b>	<b>509 212</b>	<b>518 803</b>	
Renvois:	(1) Dont droit au bail			17 519	17 354	
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des Immobilisations financières					
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété						

## 2L RESTO

• Mission de Présentation-Voir l'attestation

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 5 000 )	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Écarts de réévaluation			
	Écarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	2 558		
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	48 597		
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	35 703	51 156		
Situation nette avant répartition	91 858	56 156		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>total</b>	<b>91 858</b>	<b>56 156</b>	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>total</b>			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>total</b>			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires	577	727	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	239 573	272 394	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	43 194	46 096	
		<b>total</b>	<b>283 344</b>	<b>319 218</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 165	40 026		
Dettes fiscales et sociales	67 497	103 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 347			
Autres dettes				
Instrument de trésorerie				
	<b>total</b>	<b>134 009</b>	<b>143 429</b>	
Produits constatés d'avance				
	<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>417 354</b>	<b>462 647</b>	
Écarts de conversion passif				
	<b>total du passif</b>	<b>509 212</b>	<b>518 804</b>	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	193 811			
	223 543	462 647		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 542			
(3) dont emprunts participatifs				

## 2L RESTO

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois  
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

\* Mission de Présentation-Voir l'attestation

		france	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	1 055 710		1 055 710	863 775
	Chiffre d'affaires net	1 055 710		1 055 710	863 775
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				2 854	1
Autres produits					
	Total			1 058 564	863 776
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats				459
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats			387 646	339 538
	Variation de stocks			3 047	-3 456
	Autres achats et charges externes (3)			171 863	108 056
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 938	3 975
	Salaires et traitements			301 762	246 534
	Charges sociales			121 756	90 968
	Dotations - sur immobilisations   amortissements			21 261	14 184
	d'exploitation - sur actif circulant   provisions				
Autres charges			2 855	387	
	Total			1 017 131	800 647
	Résultat d'exploitation	A		-41 433	63 129
Opér commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			11 951	11 617
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			11 951	11 617
	Résultat financier	D		-11 951	-11 617
	<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (24.923.444)</b>	E		<b>29 482</b>	<b>50 511</b>

## 2L RESTO

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois  
 01/01/2018 31/12/2018 12 mois

• Mission de Présentation-Voir l'attestation

		Total	Exercice precedent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 208	333
	Reprises sur provisions et transferts de charge	10 359	8 306
	Total	13 567	8 639
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	999	423
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 829	1 384
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	3 828	1 807
Résultat exceptionnel		F 9 739	6 831
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H 3 518	7 187
<b>GÉNÉRAL (GROUPE) (L. 1241 G. 1)</b>		<b>35703</b>	<b>51156</b>
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	727	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	2 172	
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

## 2L RESTO

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2018	31/12/2017
<b>Frais d'établissement</b>		
20100000 Frais d'établissement	23 485,37	23 485,37
<b>TOTAL</b>	<b>23 485,37</b>	<b>23 485,37</b>
<b>Amort. frais d'établissement</b>		
28010000 Frais d'établissement	-8 779,25	-4 088,18
<b>TOTAL</b>	<b>-8 779,25</b>	<b>-4 088,18</b>
<b>Concessions, brevets, droits similaires</b>		
20500000 Concessions et droits similaires	2 004,00	2 004,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 004,00</b>	<b>2 004,00</b>
<b>Amort. prov. concession, brevets, droits sim.</b>		
28051000 AMORT SUR CONCESSIONS ET DROITS	-1 254,35	-588,36
<b>TOTAL</b>	<b>-1 254,35</b>	<b>-588,36</b>
<b>Fonds commercial</b>		
20700000 Fond de commerce	280 000,00	280 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>
<b>Installations techn. mat. out. Industriels</b>		
21540000 Matériel Industriel	18 710,00	9 110,00
21550000 Outillage Industriel	1 850,00	0,00
21560000 Matériel de cuisine	4 395,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>22 955,00</b>	<b>9 110,00</b>
<b>Amort. prov. Inst. techn. mat. out. Industr.</b>		
28154000 Amortissement du matériel industriel	-1 944,82	-648,82
28155000 Amortissement outillage industriel	-359,88	0,00
28156000 Amortissement matériel de cuisine	-784,29	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>-3 088,99</b>	<b>-648,82</b>
<b>Autres Immobilisations corporelles</b>		
21810000 Install. gene. agenc. amenag. div.	2 338,00	1 002,00
21811000 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 000,00	60 000,00
21820000 Matériel de transport	17 758,87	9 000,00
21830000 Matériel de bureau et informatique	1 287,00	1 287,00
21840000 Mobiliers	13 811,30	13 811,30
<b>TOTAL</b>	<b>115 193,17</b>	<b>85 100,30</b>
<b>Amort. prov. autres Immob. corporelles</b>		
28181000 Amortissement Install. gene. agenc. amenag. div.	-1 448,23	-15,03
28181100 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-15 738,27	-7 188,87
28182000 Amortissement du matériel de transport	-2 114,74	-600,92
28183000 Amortissement du matériel de bureau et informatique	-471,18	-213,79
28184000 Amortissement du mobiliers	-2 131,55	-750,42
<b>TOTAL</b>	<b>-21 904,97</b>	<b>-8 768,03</b>
<b>Autres Immobilisations financières</b>		
27500000 Depots et cautionnements versés	17 518,81	17 354,23
<b>TOTAL</b>	<b>17 518,81</b>	<b>17 354,23</b>
<b>Matières premières, approv.</b>		
31100000 Matière (ou groupe) a	3 908,53	8 958,89

## 2L RESTO

Période du 01/01/2016 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2018	31/12/2017
<b>TOTAL</b>	<b>3 800,33</b>	<b>6 154,89</b>
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>		
40910000 Avances versées sur commandes	2 567,39	620,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 567,39</b>	<b>620,00</b>
<b>Clients et comptes rattachés</b>		
41110000 CLIENTS	0,00	400,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>400,00</b>
<b>Autres créances</b>		
40971000 Fournisseurs d'exploitation débiteurs	16,50	0,00
42500000 ACOMPTE SUR SALAIRES	765,45	0,00
44400000 Etat impôt sur les bénéfices	22 554,00	9 394,00
44562700 TVA Déductible sur immo. 20%	0,00	2 783,96
44566200 TVA Déductible 5.5%	0,00	3 255,01
44566700 TVA déductible 20 %	2 779,69	1 518,62
44583000 Tva à regulariser Actif	1 528,52	0,33
44586700 TVA en attente déductible 20 %	1 507,02	1 915,86
46731000 COMPTE GROUPE LAMROUS	8 139,68	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>37 200,26</b>	<b>18 638,20</b>
<b>Disponibilités</b>		
51110000 Coupons echus a l'encaissement	11 786,08	0,00
51210000 BANQUE	0,00	41 363,66
53100000 Caisse siege social	30 525,63	33 178,68
<b>TOTAL</b>	<b>42 311,71</b>	<b>74 542,34</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>		
46600000 Charges constatees d'avance	17 015,47	14 429,45
<b>TOTAL</b>	<b>17 015,47</b>	<b>14 429,45</b>

## 2L RESTO

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2018	31/12/2017
<b>Capital</b>		
10130000 Capital souscrit appelé versé	5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>Réserve légale</b>		
10610000 Réserve légale	2 558,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 558,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Report à nouveau</b>		
11000000 Report à nouveau (solde créditeur)	48 587,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>48 587,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres emprunts obligataires</b>		
16663000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	577,06	727,98
<b>TOTAL</b>	<b>577,06</b>	<b>727,98</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
16410000 PRET 300000	234 030,78	272 394,00
51210000 BANQUE	5 201,78	0,00
51860000 Intérêts courus à payer	341,07	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>239 573,63</b>	<b>272 394,00</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		
45510000 Principal	0,00	38 096,40
45520000 CCT Lamrous Omar	8 022,75	8 000,00
45530000 CCT Lamrous Samir	35 171,33	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>43 194,08</b>	<b>46 096,40</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
40110000 Fournisseurs	41 828,25	29 997,29
40610000 Fournisseurs - factures non parvenues	18 238,77	10 028,80
<b>TOTAL</b>	<b>60 067,02</b>	<b>40 026,09</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
42100000 THAVARAJASINGAM THAMILENTHY	0,00	17 805,77
42820000 Dettes provision pour congés payés	23 852,08	20 081,44
43100000 Sécurité sociale	18 573,94	35 757,61
43710000 Klesia	8 254,18	9 108,48
43712000 Prévoyance/ mutuelle KLESIA	1 601,25	0,00
43820000 Charges sociales sur congés payés	9 214,06	8 278,50
44551000 Tva à décaisser	3 732,00	8 325,00
44571600 TVA collectée 10 %	8,89	807,62
44584000 Tva à régulariser Passif	30,41	0,00
44860000 Autres charges à payer	4 228,41	3 241,12
<b>TOTAL</b>	<b>67 457,22</b>	<b>103 403,52</b>
<b>Dettes sur Immobil. et comptes rattachés</b>		
40410000 Fournisseurs d'immobilisations	8 347,20	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 347,20</b>	<b>0,00</b>



# Compte de résultat (Détail)

## 2L RESTO

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
<b>Production vendue (services)</b>				
70600000	Prestations de services	1 055 710,34	855 701,72	23.37
70620000	AVANTAGES EN NATURE	0,00	8 073,34	-100
<b>TOTAL</b>		<b>1 055 710,34</b>	<b>863 775,06</b>	<b>22,22</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>				
75800000	Produits divers gestion courante	2 128,33	1,51	NS
77258000	PRODUITS SUR EX ANTÉRIEURS	727,98	0,00	NS
<b>TOTAL</b>		<b>2 856,31</b>	<b>1,51</b>	<b>NS</b>
<b>Achats de marchandises</b>				
60700000	Achats de marchandises	0,00	459,43	-100
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>459,43</b>	<b>-100</b>
<b>Achats matières et approvisionnements</b>				
80100000	Achats stocks mat. prem. (fourm )	387 646,79	339 538,31	14.17
<b>TOTAL</b>		<b>387 646,79</b>	<b>339 538,31</b>	<b>14,17</b>
<b>Variation de stocks mat. et approv.</b>				
60310000	Variat. stocks mat. prem. et fourm	3 047,38	-3 458,89	-188.15
<b>TOTAL</b>		<b>3 047,38</b>	<b>-3 458,89</b>	<b>-188,15</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>				
80410000	ETUDES ET PRESTATIONS	3 957,28	30,00	NS
60610000	Fournitures non stock. eau, énergie	8 682,45	8 723,05	29.14
60611000	Essence Carburant	948,97	741,68	27.64
80630000	Fournit. entretien & petit equip.	38 648,98	11 997,20	222.13
60640000	Fournitures administratives	483,08	277,90	68.64
81100000	Sous-traitance générale	0,00	20,00	-100
81110000	Sous-traitance Blanchisserie	5 900,48	2 391,18	148.78
81320000	Locations Immobilières	52 320,78	39 440,83	32.68
81321000	Loyer stationnement	967,03	0,00	NS
81322000	Location vêtements	308,00	0,00	NS
81351000	Location TPE	1 212,00	1 145,55	5.8
61400000	Charges locatives et de copropriété	10 038,78	7 811,95	28.51
81400010	Charges parking	8,42	0,00	NS
61400100	CHARGES SUR PARKING	60,35	0,00	NS
81500000	Entretiens et réparations	1 547,10	2 962,74	-47.78
81520000	Sur biens immobiliers	4 729,24	0,00	NS
81550000	Sur biens mobiliers	213,33	0,00	NS
81560000	Maintenance	505,00	0,00	NS
81600000	prime d'assurance	4 340,69	3 760,81	15.42
81800000	Divers	0,00	7,00	-100
81850000	Frais de colloques, sémin., confér	0,00	449,00	-100
82220000	Commissions & courtages sur ventes	8 208,02	1 704,88	284.14
82281000	Honoraires CAC	8 000,00	8 823,83	-32
62270000	Frais d'actes et de contentieux	1 123,46	905,37	24.09
62300000	Publicité publicat. relat. publiqu	1 194,00	2 388,90	-49.98
82310000	Annonces et insertions	283,00	2 373,00	-88.07
82360000	Catalogues et imprimés	1 440,00	270,00	433.33
62410000	Transports sur achats	75,00	0,00	NS
82570000	Receptions	1 293,44	0,00	NS
62600000	Frais postaux et de télécomm.	2 087,60	1 332,72	56.64
82630000	Hebergement domaine	555,68	0,00	NS
82700000	Services bancaires et assim.	1 897,57	1 981,95	-14.35
82730000	Frais remise carte bleue	1 440,50	5 108,03	-71.8
82731000	Frais remise TR	13 620,07	5 299,58	157
82740000	Frais AE	0,00	111,50	-100
<b>TOTAL</b>		<b>178 213,97</b>	<b>160 652,57</b>	<b>11,08</b>

## 2L RESTO

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>				
63120000	Taxe d'apprentissage	2 146,36	1 644,75	30,5
83330000	Part. employ. a form. prof. cont.	1 736,03	1 330,31	30,5
63511000	Contribution économique territoriale	261,00	0,00	NS
63512000	Taxes foncières	1 787,00	0,00	NS
63513000	TAXE LOCALE	82,00	0,00	NS
63520000	Taxes sur ca non récupérables	569,77	0,00	NS
63540000	Droits d'enregistrement et bmbre	149,10	992,82	-84,98
63700000	Autres impôts taxes et vers. ass.	216,76	0,00	NS
83780000	Taxes diverses	0,00	7,40	-100
<b>TOTAL</b>		<b>6 223,02</b>	<b>5 978,03</b>	<b>74,4</b>
<b>Salaires et traitements</b>				
64110000	Salaires appointements	305 282,31	232 994,46	31,03
64120000	Conges payés	3 770,65	20 081,44	-81,22
64140000	Indemnités et avantages divers	0,00	1 158,07	-100
64141000	Avantages en nature	10 359,58	6 680,68	18,85
64152000	Indemnité rupture conventionnelle	1 288,72	0,00	NS
64900000	CICE	-18 939,00	-16 581,00	14,22
<b>TOTAL</b>		<b>301 772,21</b>	<b>246 335,57</b>	<b>72,4</b>
<b>Charges sociales</b>				
64500000	Charges de secur. soc. et prevoy.	0,00	6 278,50	-100
64510000	Cotisations urssaf	97 830,50	65 988,43	48
64520000	Cotisations aux mutuelles	1 162,00	1 792,00	-35,16
64530000	Cotisations aux caisses retr.	18 465,08	14 929,56	23,68
64531000	Prévoyance ISICA	3 563,46	0,00	NS
64590000	Charges sociales S/ CP	935,56	0,00	NS
<b>TOTAL</b>		<b>121 763,00</b>	<b>89 089,49</b>	<b>73,24</b>
<b>Dot. amort. sur immobilisations</b>				
68111000	Dotation aux amortissements corporels	15 900,25	4 672,54	240,29
68112000	Dotations aux amortissements incorporels	5 361,06	9 511,48	-43,64
<b>TOTAL</b>		<b>21 261,31</b>	<b>14 184,02</b>	<b>70,9</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>				
85100000	Redevanc. concess. brev. licenc,...	399,00	299,00	33,44
65800000	Charges diverses gestion courante	283,70	88,69	218,88
87258000	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 172,59	0,00	NS
<b>TOTAL</b>		<b>2 855,29</b>	<b>387,69</b>	<b>636,49</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>				
66110000	Intérêts des emprunts et dettes	11 893,14	10 800,33	9,11
66150000	Intérêts cptes cour. & dep. crédit	57,86	0,00	NS
66160000	Intérêts bancaires & sur opér. banc	0,00	717,37	-100
<b>TOTAL</b>		<b>11 951,00</b>	<b>11 617,70</b>	<b>73,74</b>
<b>Produits exceptionnels op. capital</b>				
77520000	PRODUITS CESSION IMMO CORPORELLES	3 208,33	333,33	862,51
<b>TOTAL</b>		<b>3 208,33</b>	<b>333,33</b>	<b>632,18</b>
<b>Reprise sur prov. et transferts de charges</b>				
79700000	Transfert des charges exceptionnelles	10 359,56	6 306,00	24,72
<b>TOTAL</b>		<b>10 359,56</b>	<b>6 306,00</b>	<b>24,72</b>
<b>Charges exceptionnelles op. gestion</b>				
67120000	Pénalités amendes fisc. & pénales	999,09	423,64	135,83



# Compte de résultat (Détail)

## 2L RESTO

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2018	31/12/2017	%
<b>TOTAL</b>	<b>999,00</b>	<b>123,64</b>	<b>135,83</b>
<b>Charges exceptionnelles op. capital</b>			
87500000 Val. compt. des elem. actf cedes	2 829,83	0,00	NS
87520000 Val. compt. des elem. actfs cédés	0,00	1 384,17	-100
<b>TOTAL</b>	<b>2 829,83</b>	<b>1 384,17</b>	<b>104,43</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>			
69510000 IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS	3 518,00	7 187,00	-51,05
<b>TOTAL</b>	<b>3 518,00</b>	<b>7 187,00</b>	<b>51,05</b>

## 2L RESTO

01/01/2018	31/12/2018 12 mois	Périodes Durées	01/01/2017	31/12/2017 12 mois	Variations
100%	<b>1 056</b>	Chiffre d'affaires H.T.	<b>864</b>	100%	<b>192</b>
Ventes de Mises H.T. 100%	<b>1 056</b>	Production vendue H.T.	<b>864</b>	Ventes de Mises H.T. 100%	
- Coût des Mises vendues % Marge Cciale		± Variation des stocks de production + Production immobilisée		- Coût des Mises vendues % Marge Cciale	0
	<b>1 056</b>	Production de l'exercice	<b>864</b>		<b>0</b>
=	<b>1 056</b>		<b>863</b>	=	
%	-563	- Consommations en provenance des tiers <sup>(1)</sup>	-444	%	
100,0	<b>493</b>	Valeur ajoutée	<b>419</b>	100,0	<b>74</b>
	-7	+ Subventions d'exploitation	-4		
-424		- Impôts et taxes	-338		
		- Charges de personnel			
12,7	<b>63</b>	Excédent brut d'exploitation	<b>78</b>	18,5	<b>-15</b>
0		± Autres produits et charges de gestion courante	0		
9		± Produits et charges de gestion exceptionnels	8		
		- Dotations / + reprises de provisions à caractère de charges			
14,6	<b>72</b>	Excédent brut d'exploitation corrigé	<b>85</b>	20,3	<b>-13</b>
-12		± Coût - produit net de financement	-12		
-4		- Impôt sur les bénéfices	-7		
		- Participation			
11,5	<b>57</b>	Capacité d'autofinancement	<b>66</b>	15,8	<b>-10</b>
0		± Résultat sur cession d'éléments d'actif	-1		
-21		- Dotations aux amortissements et provisions classées en fonds de roulement (+ Reprises)	-14		
7,2	<b>36</b>	Résultat net	<b>51</b>	12,2	<b>-15</b>
		Crédit-bail reclassé			
		Total			
		dont frais financiers			
		dont amortissements			

(1) Sauf crédit-bail.



SAS 2L RESTO

**Annexe de base aux  
comptes de l'exercice  
clos-le 31/12/2018**

## Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice .....	2
1.1. Evénements principaux .....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables .....	2
2. Informations relatives au bilan .....	2
2.1. Actif .....	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles .....	2
2.1.2. Immobilisations corporelles .....	2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice .....	2
2.1.3. Immobilisations financières .....	3
2.1.3.1. Stocks de produits achetés .....	3
2.1.4. Produits à recevoir .....	3
2.1.1. Créances .....	4
2.1.1. Disponibilités et divers .....	5
2.2. Passif .....	5
2.2.1. Capitaux propres .....	5
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres .....	5
2.2.1.2. Capital .....	5
2.2.2. Provisions pour risques et charges .....	6
2.2.3. Dettes financières et autres dettes .....	6
2.2.4. Charges à payer .....	8
3. Informations relatives au compte de résultat .....	8
4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) .....	9
5. Impôt sur les bénéfices .....	9
6. Autres informations .....	10
6.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi .....	10
6.1. Engagements pris en matière de crédit-bail .....	10
6.2. Engagements hors bilan .....	10
6.3. Honoraires du Commissaire aux comptes .....	10
6.4. Effectif des salariés à la date de clôture : .....	10

## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

### 1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## 2. Informations relatives au bilan

### 2.1. Actif

#### 2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.2. Immobilisations corporelles

##### 2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	13 845	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	1 334	-	-
Matériel de transport	-	12 090	-	3 333
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-

Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

### 2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

#### 2.1.3.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode (FIFO / du coût unitaire moyen pondéré). Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

### 2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
<b>INTÉRÊTS COURUS</b>	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
<b>AUTRES PRODUITS</b>	

Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
<b>TOTAL</b>	

## 2.1.1. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		17 520	17 520	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		-	-	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		765	765	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		22 554	22 554	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		5 815	5 815	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-	
Débiteur divers		8 156	8 156	-		
Charges constatées d'avance		17 015	17 015	-		
<b>TOTAL</b>						

## 2.1.1. Disponibilités et divers

Les disponibilités sont constituées de la trésorerie bancaire courante.

## 2.2. Passif

## 2.2.1. Capitaux propres

## 2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	5 000	-	-	5 000
Primes, réserves et écarts	-	2 558	-	2 558
Report à nouveau	-	48 597	-	48 597
Résultat	51 156	-	15 453	35 703
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>56 156</b>	<b>51 155</b>	<b>15 453</b>	<b>11 858</b>

Le capital est composé de 500 actions de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

## 2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>				

## 2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	577	577	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	5 543	5 543	-	-
- A + d'1 à l'origine	234 031	40 220	193 811	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	58 165	58 165	-	-
Personnel et comptes rattachés	23 852	23 852	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	35 643	35 643	-	-



## Annexe aux comptes annuels

Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	3 772	3 772	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	4 229	4 229	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	8 347	8 347	-	-
Groupe et associés	43 194	43 194	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>417 354</b>	<b>223 543</b>	<b>193 811</b>	

## 2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	23 852
Charges sociales provisionnées	9 214
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	577
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	341
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	16 239
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	4 229
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>57 452</b>

## 3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	1 055 710	-	1 055 710
Chiffre d'affaires net	1 055 710	-	1 055 710

#### 4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 18 939 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution (au choix) des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été imputé (au choix) en moins du poste IS à payer en Autres créances (pour le montant qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer, à se faire rembourser par l'Etat).

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être (au choix) utilisé/ demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- D'amélioration de notre fonds de roulement.

#### 5. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	29 482	9 739
Impôts :	Au taux de : -	-
	Sur PVL	-
	<b>RÉSULTAT IMPÔTÉ</b>	<b>RÉSULTAT IMPÔTÉ</b>

## 6. Autres informations

### 6.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	-	-
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

Néant.

### 6.1. Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant.

### 6.2. Engagements hors bilan

Néant.

### 6.3. Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés au titre de cet exercice s'élève à 3 500 €.

### 6.4. Effectif à la date de clôture :

Il s'élève à 14 salariés.